# Plan 1 - Plan Ecophyto

Ecophyto1: 2008-2018 Des actions phares

Le réseau des fermes déphy : en 2016, 3000 exploitations

Le certiphyto: 375 000 agriculteurs (97%)

Les Bulletins de santé du végétal information sur la situation sanitaire des cultures en région.

#### Ecophyto 2: 2015-2025

7 principes: - maintenir le cap,

- surveiller les impacts (santé humaine et environnement),
- s'inscrire dans le projet agro-écologique,
- placer l'entreprise au centre,
- jouer collectif (30 000),
- territorialiser,
- porter une culture positive

#### Ecophyto 2+: 2018

- poursuite du plan écophyto2 et renforcement de certaines priorités : alternatives aux herbicides, glyphosate en particulier, protection des riverain et dialogue territorial ...
- pilotage interministériel

### plan 2 - Plan Ecoantibio

Eco-antibio 1 : 2012-2016 Des résultats plus qu'encourageants

Sur les 5 dernières années la baisse est de 36.6%

Sur les trois dernières années baisse de 75 à 81% pour les antibiotiques critiques

#### Eco-antibio2 : 2017-2021 (plus incitatif et moins réglementaire)

4 axes:

- favoriser la prévention et les traitements alternatifs,
- communiquer et former,
- partager les outils,
- s'assurer de la bonne application des règles

### Plan 3 - Plan pour le développement d'une apiculture durable

Premier plan 2013-2015:

7 grands axes : - diminuer les causes de mortalité des colonies

- mettre en place une filière française compétitive d'élevage de reine et d'essaims
- retrouver la biodiversité nécessaire à l'apiculture
- -maintenir et développer le service de la pollinisation assurés par les abeilles (70% des plantes à fleur)
- promouvoir le rôle des colonies comme indicateur des atteintes à la biodiversité et à l'environnement.
- développer la recherche, la formation et l'installation
- organiser la filière apicole.

#### Prolongement pour deux ans :

4 axes : - la formation

- la limitation de l'exposition des abeilles aux facteurs de risque pour la santé des colonies
- l'organisation et l'accompagnement de la filière apicole
- la formation aux métiers de l'apiculture

### Plan 4 - Energie, méthanisation, autonomie azote EMAA 2013-2020

Volet azote : - optimiser le cycle de l'azote au niveau local,

- limiter les pertes (pollution des eaux),
- réduire le recours aux engrais minéraux,
- traiter et transporter l'azote organique

Volet méthanisation : - développer des unités de méthanisation agricoles,

- valoriser les digestats de méthanisation (agronomie)
- création d'une filière française

#### Plan 5 - Ambition Bio 2013-2017

Objectif: doublement des surfaces en bio d'ici fin 2017

6 axes : - développer la production

- structurer les filières
- développer la consommation et conquérir des marches
- renforcer la recherche et la diffusion des résultats
- former les acteurs agricoles et agroalimentaires
- adapter la réglementation

#### Plan 6 - Protéines végétales 2014-2020

Les enjeux :

- sécuriser les rendements
- intégrer dans les assolements des cultures riches en protéines
- sécuriser les débouchés
- viser l'indépendance protéique pour les consommations humaines et animales
- améliorer la concertation entre les différents acteurs de la filière

Trois axes

- développer la production et renforcer l'autonomie fourragère des élevages
- poursuivre les efforts de recherche et de formation
- renforcer le dialogue interprofessionnel et avec le secteur céréalier

### Plan 7 - Développement de l'agroforesterie 2015-2020

5 axes pour dynamiser :- mieux connaître la diversité des systèmes agroforestiers et leur fonctionnement (données statistiques, référentiels technico-économiques)

- améliorer le cadre réglementaire et juridique, renforcer les appuis financiers (PAC, baux ruraux, leviers fiscaux, compensations environnementales)
- développer le conseil, la formation et la promotion de l'agroforesterie (implication de l'enseignement agricole, développement du conseil, communication)
- améliorer la valorisation productions de l'agroforesterie (développement de filières locales bois-énergie, développement d'une filière arbres et arbustes locaux)
- promouvoir et diffuser l'agroforesterie à l'international

## Plan 8 - Plan semences et plants

Plan semences et plants 1 : 2011-2015

7 axes:

- clarifier les modalités de conservation et de diffusion des ressources phytogénétiques
- rendre les informations sur la propriété intellectuelle accessible aux utilisateurs
- faire évoluer les conditions d'accès et de maintien au catalogue des variétés
- orienter le progrès génétique vers des variétés adaptées à des conduites culturales diversifiées (réduction d'intrants)
- garantir l'adéquation du système de certification avec les politiques publiques
- élargir la gouvernance du dispositif d'orientation des politiques publiques des semences
- promouvoir l'approche française dans le cadre communautaire

Plan semences et plants 2 : 2015-2019

6 axes:

- structurer la conservation des ressources phytogénétiques
- favoriser l'innovation au service de l'agro-écologie
- adapter les critères d'inscription des variétés pour une agriculture multiperformante
- développer des processus innovants de production
- conforter le dispositif de contrôle et certification des semences et plants
- assurer la promotion des intérêts français à l'international

### Plan enseigner à produire autrement pour les transitions et l'agro-écologie

4 axes:

- encourager la parole et l'initiative des apprenants sur les questions des transitions et de l'agro-écologie
- mobiliser la communauté éducative pour enseigner l'agro-écologie et poursuivre les transitions
- amplifier la mobilisation des exploitations agricoles et ateliers technologiques comme support d'apprentissage, de démonstration et d'expérimentation
- développer l'animation dans les territoires et l'essaimage des pratiques innovantes